

L'ANALYSE DE

JEAN PISANI-FERRY



UNE RÉVOLUTION FRANÇAISE

21 juin 2022

Le système politique français paraît à bout de souffle. Avec l'arrivée en nombre de nouveaux députés d'extrême-droite et d'un groupe important de gauche radicale à l'Assemblée nationale, la conversation politique a irrévérablement changé de nature.

C' était comme une évidence. Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle, les électeurs allaient envoyer à l'Assemblée les députés du même camp à l'occasion des élections législatives qui suivent. Les électeurs ne manifestaient aucun intérêt pour cette élection, malgré les termes de la Constitution selon lesquels "le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation". Le président n'était pas très intéressé non plus. On s'attendait à une participation remarquablement faible. En fait, pas moins de 70 % des électeurs âgés de 18 à 34 ans n'ont même pas pris la peine de se présenter. L'histoire était écrite d'avance.

Mais même les systèmes super stables peuvent atteindre un point de rupture. Pourquoi cette fois-ci ? Peut-être parce que l'élection présidentielle a révélé un pays divisé en trois blocs d'ampleur à peu près égale : une gauche dure, un centre pas si radical, et une droite dure. Peut-être parce que Jean-Luc Mélenchon, le leader de la gauche dure, a été assez habile pour construire à gauche une alliance improbable et pour faire campagne sous le slogan "élisez-moi premier ministre". Peut-être parce que le président n'a manqué aucune occasion de montrer à quel point il était distrait (au point de ne pas indiquer comment il souhaitait que les électeurs choisissent entre gauche dure et droite dure). Peut-être aussi parce que les électeurs étaient (et sont toujours) profondément mécontents et en colère.

La grande surprise de cette élection n'est pas venue de la gauche, mais de la droite dure. Marine Le Pen, la candidate porte-drapeau, n'a guère pris la peine de faire campagne. Elle semblait ailleurs et s'était fixée des objectifs modérément optimistes, comme celui de pouvoir former un groupe parlementaire (15 membres) dans la nouvelle assemblée. Mais au lieu de 15, elle a atteint le seuil beaucoup plus ambitieux de 89.

Ce qui s'est passé en fait, c'est une sorte de Brexit light. Venant après les Gilets jaunes (2018), l'incapacité de Hollande à se représenter, qui a ouvert la voie à l'élection surprise de Macron (2017), la révolte des Bonnets rouges contre la taxe sur l'énergie (2013), le rejet par les électeurs français d'une constitution européenne pourtant d'origine française (2005) et l'exclusion de Jospin du second tour de l'élection présidentielle (2002) - et de bien d'autres expressions du ressentiment populaire -, la situation actuelle atteste du niveau de colère des électeurs.

On ne peut faire mine d'ignorer le résultat. Un système étrange - presque sans équivalent dans le monde - qui combine l'élection d'un monarque et le choix d'une majorité parlementaire a atteint son point de rupture. Certes, la coalition de gauche dure de Mélenchon peut certainement se déliter. Elle a déjà commencé à se disputer sur la répartition des postes. Mais le vrai changement, probablement plus durable, est ailleurs : le nombre de députés représentant la droite dure a été multiplié par 15. Certains de ces nouveaux parlementaires vont certainement décevoir. Mais un nombre suffisamment important d'entre eux s'imposeront, accumuleront de l'expérience et imprimeront leur marque. Avec une gauche et une droite dure au Parlement, la conversation politique a changé de manière irréversible.

La conséquence immédiate est une probable paralysie politique dans l'un des grands pays européens, à un moment où le continent est confronté à une guerre, à une crise énergétique imminente, à l'inflation qui en résulte et à la menace d'une récession. La transition écologique ne peut pas attendre. Les marchés sont légitimement nerveux car ils espéraient des choix clairs, plutôt que des atermoiements. Cela n'est certainement pas de bon augure pour les réformes et les finances publiques.

Mais le véritable enjeu est bien plus profond. La question pour l'avenir est de savoir comment le système politique va faire face à une situation jusqu'ici imprévue. Quelle que soit la façon dont les choses sont présentées, il est difficile d'échapper à la conclusion que la France est entrée dans un état de paralysie politique durable. L'ambiguïté politique à la base du régime constitutionnel a atteint son acmé.

L'ambiguïté du système français repose sur le rôle incertain des partis politiques. En 1958, lorsque de Gaulle a réformé la Constitution, cela devait fondamentalement contribuer à l'expression des préférences politiques. Une sorte de régime présidentiel a été construit sur les bases chancelantes de la prédominance parlementaire. Mais tous les changements intervenus depuis - en particulier l'élection du président au suffrage universel direct, en 1961, l'expérience de la cohabitation, en 1986, le raccourcissement du mandat présidentiel, en 2000, et l'effondrement des partis politiques, après 2017 - ont rapproché la réalité française d'un régime présidentiel pur.

Parce qu'elle revient à élire un roi, les électeurs français aiment l'élection présidentielle. Ce qui se passe ensuite n'a pas beaucoup d'importance pour eux. Mais cela a une importance constitutionnelle, car le système est, en son cœur, de nature parlementaire. Les partis politiques ne comptent que si le président a le pouvoir de se passer d'eux. Comme l'expérience de la cohabitation l'a montré à trois reprises, le système fonctionne remarquablement bien si le président et le premier ministre appartiennent à des partis différents. Le premier peut s'en tenir à son rôle constitutionnel - nommer le premier ministre, décider du déclenchement des élections, diriger les armées et avoir son mot à dire dans les affaires étrangères. Tout le reste appartient au premier ministre.

Ajoutez à ce paysage une crise politique qui a conduit les électeurs à prendre leurs distances avec ce qu'ils appellent "le système". Comme dans beaucoup d'autres pays, une proportion de plus en plus importante des électeurs français des classes populaires et moyennes s'abstient depuis une quarantaine d'années de participer aux élections législatives dont l'issue ne correspond pas à leurs préférences. Petit à petit, ils ont construit un système alternatif qui leur est propre. Pendant des années, cela a été une question pour la sociologie politique. Aujourd'hui, c'est devenu un défi majeur, qu'aucun parti ne peut vraiment relever.

La situation à court terme est largement incertaine, dans la mesure où président et son premier ministre ont tous deux les cartes en main. Mais la question plus profonde est que la France a atteint les limites constitutionnelles de son système politique. Une époque s'ouvre, et c'est un défi bien plus préoccupant.

© Project Syndicate

<https://www.project-syndicate.org>

Jean Pisani-Ferry est économiste. il enseigne à Sciences Po et est titulaire de la chaire Tommaso Padoa-Schioppa à l'Institut universitaire européen (Florence). Il est également senior fellow chez Bruegel (Bruxelles) et nonresident Senior Fellow au Peterson Institute (Washington).